

Croyances populaires : chercheurs de trésors

Autor(en): **C.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **18 (1990)**

Heft 70

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-242471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de vaches, puis autant de génisses. C'était du bétail pie rouge. Le pâturage, d'une contenance de sept hectares environ, était couronné d'une forêt. Le chemin d'accès était excellent.

Quant au chalet, rebâti depuis quelques années, il me parut confortable avec ses deux chambres, sa cuisine pavée et son installation d'eau.

Exigus ou spacieux, pauvres ou cossus, vieux ou récents, nos chalets, nous les aimons, car ils sont hospitaliers. Quelle que soit leur architecture, en forme de té ou allongé, à quatre pignons ou à un seul pan quand ils s'adossent au rocher de l'alpe sévère pour résister à l'avalanche, tous réveillent en nous un souvenir, un attrait, une sorte d'attachement qu'on garde, et aucun ne saurait nous être indifférent.

Clément FONTAINE

CROYANCES POPULAIRES

Chercheurs de trésors

Vers l'année 1860, il y avait, dans la Haute-Gruyère, une société de chercheurs de trésors. En faisaient partie : Joseph Pythoud dit Tiabau de Neirivue ; et d'autres d'Albeuve, des Sciermes et de Montbovon.

Un jour qu'un particulier de Neirivue, Nicolas Pythoud, se trouvait assis devant sa demeure, il vit passer sur la route des membres de cette bizarre association, qui lui dirent :

— Si tu savais ce qu'il y a dans ta maison, tu ne resterais pas tranquille comme ça...

— Et qu'est-ce qu'il y a, dans ma maison ?

— Mais il y a un trésor !

— Eh bien, venez le prendre, je vous en donne la moitié.

La proposition fut acceptée, et ils convinrent du jour où les recherches commenceraient.

Nos énergumènes racontaient que jadis un riche avare, vendu au dé-

mon, qu'il avait servi sa vie durant, avait enfoui céans un coffre rempli de pièces d'or, en grand secret naturellement, pour le soustraire à la rapacité d'héritiers qu'il détestait...

Au jour fixé donc, les chercheurs arrivent, munis de pioches, de pelles, de cierges bénits, de grains d'encens, d'eau bénite, d'une baguette divinatoire et d'un grimoire. Pendant l'opération, on devait réciter les psaumes de la pénitence. Tiabau, le moins audacieux de nos chercheurs, avait peur du diable ; il n'osa descendre dans le souterrain, et se contenta de rester à la chambre de ménage, occupé à lire les psaumes de la pénitence.

Les opérateurs entrèrent dans la cave, accompagnés du propriétaire de la maison. Au moyen de la baguette, ils déterminèrent d'abord l'endroit où devait se trouver le trésor. La verge ayant tourné, ils tracèrent, autour du point indiqué, un cercle qui devait

empêcher le trésor de s'éloigner. Ils aspergèrent ensuite la place d'eau bénite, en récitant les formules de leur grimoire, et, à la lumière du cierge, se mirent à creuser.

L'instant d'après, ils reprirent la baguette, pour s'assurer que le trésor n'avait pas changé de place, puis continuèrent à creuser. Mais lorsque le trou eut atteint une certaine profondeur, il en sortit tout-à-coup une fumée si épaisse que la cave en fut remplie et que travailler encore devint impossible. Les chercheurs se dirent alors :

« Nous ne pouvons pas continuer ce soir. Nous reviendrons demain ».

Et ils laissèrent là leurs outils.

Au milieu de la nuit, un bruit infernal vint réveiller soudainement les propriétaires, Nicolas et sa femme. Il semblait que la maison dégringolait...

Au matin, il s'agissait de descendre à la cave, prendre les pommes de terre pour le déjeuner. A l'ordinaire, c'était la femme qui y allait ; mais cette fois, elle n'osa s'aventurer. « Avec toutes vos diableries, dit-elle à son mari, tu iras toi-même me chercher les pommes de terre, je n'y vais pas !

Nicolas s'en alla d'abord avertir Tiabau qui demeurait à quelques pas, mais l'intéressé ne se dérangea pas. S'armant alors de tout son courage, Nicolas descendit à la cave qu'il croyait trouver sens dessus dessous, à en juger par le bruit de la nuit dernière. Mais, contre toute attente, rien n'était dérangé. Les outils étaient au même endroit et comme on les avait laissés. Le creux n'était ni comblé, ni agrandi.

Lorsque les chercheurs revinrent pour continuer leur travail, Nicolas Pythoud, qui en avait assez, leur dit :

— Foutez-moi le camp, bande de fous ! Avec vos diableries, on n'osera bientôt plus rester dans la maison.

Le trou fut comblé, et les choses en restèrent là pour Neirivue, mais la fameuse bande continua ailleurs à se laisser duper par le diable et le grimoire, qui ne leur ont jamais, à ce que je sache, livré un denier !

C'est le récit que me fit, un jour, en sa cure hospitalière, le feu curé de Neirivue, conteur intarissable et caustique autant que malicieux.

C. F.

Anecdotes

« Pardon, Monsieur, veuillez m'indiquer par où il faut passer pour aller aux Augustins ».

— Oh ! C'est facile ; entrez chez cet horloger, au bas de la rue, vous lui volez deux montres en or et on vous y conduira immédiatement...

Les Augustins étaient autrefois la prison d'Etat !



Un célibataire de la contrée du Mouret qui frise la cinquantaine va trouver

son curé et lui demande s'il doit se marier. Le prêtre expérimenté ne veut pas donner de conseils. Il a ses motifs ; il se borne à lui citer le mot de Socrate : « Qu'on se marie ou qu'on ne se marie pas, lequel des deux qu'on fasse, on s'en repentira ».

— C'est bien aussi mon idée, dit le paroissien indécis, puis il ajoute en patois de Praroman : « Le mariadzo lè keman na dzenilyire : hou ke chon dedin vudran ihre défro et hou ke chon défro, vudran ihre dedin ».